



**Avocat franco-palestinien,
détenu en Israël depuis 23.08.2017**

LIBERTÉ POUR SALAH HAMOURI victime de l'arbitraire israélien !

Qui est Salah Hamouri ?

Salah Hamouri est Franco-Palestinien, il a 32 ans et vient d'obtenir son diplôme d'avocat. Il se consacre à la défense des droits humains et des prisonniers politiques palestiniens. Il vit à Jérusalem-Est occupée. En 2005, il a été arrêté une première fois et condamné sans preuve, pour avoir prétendument eu l'intention d'assassiner un rabbin d'extrême-droite, faits qu'il a toujours niés. Agé de 19 ans, il a alors passé 7 ans dans les prisons israéliennes.

Il avait été libéré suite à un vaste mouvement de solidarité, particulièrement en France.

Fait citoyen d'honneur par la municipalité d'Elne, Salah était venu en France à sa sortie de prison et nombre d'entre nous ont pu le rencontrer à cette occasion

Acharnement et arbitraire contre un homme qui ne lâche rien

Salah Hamouri est comme tous ces Palestiniens qui refusent l'occupation et la colonisation de leur terre par l'État d'Israël qui le leur fait payer très cher.

Depuis sa libération en 2011 il subit un véritable acharnement:

- interdiction arbitraire de se rendre en Cisjordanie pour y suivre ses cours de droit à Ramallah.

- arbitraire aussi en ce qui concerne sa vie privée : le gouvernement israélien interdit à sa femme et à leur jeune enfant (qui sont en France) de le rejoindre en Palestine occupée: ils seraient « *un danger pour la sécurité d'Israël* » !

Une nouvelle arrestation

Dans la nuit du 23 août, l'armée d'occupation est venue l'arrêter chez lui.

Aucun élément d'une quelconque accusation ne lui a été signifié.

L'ordre ministériel de placer Salah en détention administrative pour 6 mois a été suspendu par le Tribunal qui l'a néanmoins condamné à purger la fin de sa peine précédente (3 mois de remise de peine négociés lors de l'échange de prisonniers de 2011) ! Le Procureur a aussitôt fait appel pour obtenir son retour en détention administrative. Salah est innocent ! Il doit être libéré !

Qu'est-ce que la détention administrative (DA) ?

C'est le moyen, illégal au regard du droit international, qu'utilise l'État d'Israël pour enfermer les résistants palestiniens, sans motif, pour des périodes de 6 mois renouvelables indéfiniment. Ils sont actuellement près de 500 dans ce cas dont des député.e.s et un enfant.

Les prisonniers politiques palestiniens

Depuis 1967 plus de 850 000 Palestiniens ont été arrêtés par l'armée israélienne en toute illégalité au regard du droit international : arrestations arbitraires, détention administrative, conditions inhumaines de détention, torture, arrestations d'enfants... A ce jour, ils sont près de 7000.

La prison est utilisée comme une arme de guerre par Israël pour tenter de briser dès l'enfance la volonté du peuple palestinien de lutter pour la reconnaissance de ses droits nationaux.

Salah Hamouri doit retrouver la liberté ! Il doit pouvoir vivre à Jérusalem-Est avec sa femme et son fils. L'arbitraire et le harcèlement dont il est victime doivent cesser !

La France a le devoir de défendre partout ses citoyens contre les injustices dont ils sont victimes, en Israël comme en Turquie. **Nous en appelons donc solennellement au chef de l'État pour qu'il intervienne avec force auprès des autorités israéliennes, comme il l'a fait récemment pour deux compatriotes français emprisonnés en Turquie.**



Collectif 66 Paix et Justice en Palestine

collectif66palestine@laposte.net

Soutenu par: Les amis du maquis Henri Barbusse - Les Amis de la Laïcité en Conflent – Association France Palestine Solidarité 66—ASTI 66 - CNT 66 - Confédération Paysanne 66- Coup de Soleil des PO - CUP -Femmes Solidaires 66 - FSU – JC 66– Ligue des Droits de l'Homme66 – Mouvement de la Paix 66 – MRAP – NPA66 – PG – PCF– R.C.P. – UD CGT 66– Union Syndicale Solidaires